



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

AVIS PUBLIC

CALENDRIER RÉVISÉ DES SÉANCES RÉGULIÈRES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska que les séances régulières publiques du Conseil de l'année 2022 se tiendront au **Centre administratif situé au 257, rue Monseigneur-Courchesne à Nicolet** ou, selon les contraintes sanitaires applicables, par tout autre mode autorisé par les autorités sanitaires.

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2022

- Relâche en juillet
- 17 août 2022 19 h 30
- 21 septembre 2022 19 h 30
- 19 octobre 2022 19 h 30
- 23 novembre 2022 19 h 30
- Relâche en décembre

Pour obtenir des informations supplémentaires, consulter le calendrier sur le site internet de la MRC de Nicolet-Yamaska à www.mrcny.qc.ca.

DONNÉ À NICOLET, ce 16 juin deux mil vingt-deux.

MICHEL CÔTÉ, Ph.D.
Greffier-trésorier